

PLFSS 2025 : NON AU 3 JOURS DE CARENCE IMPOSÉS DANS LA FONCTION PUBLIQUE !

Cette semaine, l'Assemblée nationale examine le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2025.

À travers ce texte, **le Gouvernement souhaite imposer deux jours de carences supplémentaires aux fonctionnaires**, ainsi qu'une baisse de l'indemnisation en cas d'absence pour raisons de santé à 90% du traitement indiciaire.

Ces mesures sonnent comme **un nouveau coup de massue pour tous les agent-es publics, dont les agent-es du Département du Val-de-Marne !**

En proposant cette mesure, Guillaume Kasbarian prétend vouloir « lutter contre l'absentéisme ». En réalité, **le gouvernement veut réaliser des économies sur la santé et le pouvoir d'achat des agent-es du service public.**

Pour un·e agent·e de catégorie C, le passage à 3 jours de carence représenterait ainsi une perte de 186 euros ! **Un coût insupportable pour nombre de nos agent-es de cette catégorie**, qui sont les premier·es confronté·es aux missions et métiers pénibles ! Les femmes seraient aussi les premières à faire les frais de cette mesure.

Rappelons également que dans les collectivités, les jours de carences ne sont pas compensés ou pris en charge par des accord collectifs. À l'heure où de nombreux postes sont vacants au Département, **cette mesure constituerait une nouvelle perte d'attractivité pour notre collectivité.**

Notre groupe affirme haut et fort son opposition à cette mesure de régression sociale, et apporte son total soutien au combat politique engagé en ce sens par les parlementaires du Nouveau Front populaire. ●